

**COMPTE RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2022**

**Présents : Mmes BOISSEAU – CLOCHARD – BLANCHARD – PERRINET – TAUPIN – SOUDET – BARBIER – Mrs DUGUET – DAVID – CHARRON – BOUCHARD – BOURREAU – BONNEFOY – LE MOUEL**

**Madame Charlotte CHENOT a donné procuration à Monsieur Jean Paul DAVID  
Monsieur Jean Marc DUGUET, Maire, a constaté que le quorum était atteint et a déclaré la séance ouverte à 19h10.**

**Madame Béatrice BOISSEAU est nommée secrétaire de séance.**

**Après lecture, le compte rendu du conseil municipal du 25 février 2022 est approuvé**

**APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2021**

Le conseil municipal, après s'être fait présenter les comptes de gestion des différents budgets, dressés par le Receveur Municipal, et considérant qu'aucune observation n'est à formuler, déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2021 et certifiés par l'ordonnateur, n'appellent ni observations ni réserves de sa part.

**COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 :**

Le Maire donne la parole à Madame BOISSEAU pour présenter les comptes administratifs 2021.

**COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET COMMUNE**

**Fonctionnement**

Dépenses :	499 067.50 €
Recettes :	581 740.29 €
Report exercice 2020	168 869.88 €
Résultat de fonctionnement :	<b>251 542.67 €</b>

**Investissement**

Dépenses :	201 351.66 €
Recettes :	170 112.02 €
Report exercice 2020	- 46 067.18 €
Restes à réaliser 2021	22 060.34 €
Résultat d'investissement :	<b>- 55 246.48 €</b>
Résultat global :	<b>196 296.19 €</b>

**COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ASSAINISSEMENT**

**Fonctionnement**

Dépenses :	47 552.87 €
Recettes :	40 175.38 €
Report exercice 2020	9 970.54 €
Résultat de fonctionnement :	<b>2 593.05 €</b>

**Investissement**

Dépenses :	30 458.45 €
Recettes :	34 588.00 €
Report exercice 2020	21 329.35 €
Résultat d'investissement :	<b>25 458.90 €</b>
Résultat global :	<b>28 051.95 €</b>

**COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PEPINIERE D'ARTISANS**

### Fonctionnement

Dépenses :	839.60 €
Recettes :	839.60 €
Report exercice 2020	0 €
Résultat de fonctionnement :	0 €

### Investissement

Dépenses :	5 989.29 €
Recettes :	0.00 €
Report exercice 2020	24 351.67 €
Résultat d'investissement :	18 362.38 €
Résultat global de :	18 362.38 €

Le budget pépinière a été clôturé en décembre 2021 puisqu'il est transféré à la CDC, les résultats seront donc intégrés au budget principal.

## COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET LOCAL MULTI-SERVICES

### Fonctionnement

Dépenses :	227.50 €
Recettes :	3 600.00 €
Report exercice 2020	2 366.60 €
Résultat de fonctionnement :	5 739.10 €

### Investissement

Dépenses :	497.56 €
Recettes :	6 794.05€
Report exercice 2020	-6 794.05€
Résultat d'investissement :	-497.56 €
Résultat global :	5 241.54 €

Le Maire quitte la séance et donne la présidence à madame Béatrice BOISSEAU

Adoptés à l'unanimité

Le Maire reprend la présidence du conseil municipal.

## AFFECTATION DES RESULTATS

Les résultats seront intégrés aux différents budgets

### L'état des emprunts de la commune pour les 4 budgets :

Capital qui restera dû au 31 décembre 2022 : 601 500.24 €  
Annuité 2022 : 65 340.43 € (Capital 48 473.49 €+Intérêts 16 866.94 €)

### Les amortissements :

Budget commune :

- Fonds de Concours Voirie 2016 : 1257€ / 5 ans (débuté en 2018 fin en 2023)
- Fonds de Concours Voirie 2019 : 1377.73 € /3 ans (débuté en 2021 fin en 2023)
- Fonds de Concours Voirie 2020 : 1030.9 €/5 ans (débuté en 2022 fin en 2026)
- PLU Cadastre amortissement : 5 080.07€ / 10 ans (débuté en 2013 fin en 2022)  
*Aurait débuté avec des sommes différentes depuis 2010 aurait donc dû être terminé depuis 2020 rattrapage sur 2022 pour le clôturer*
- Fonds de concours éclairage public : 400€ / 5 ans (débuté en 2019 fin en 2024)

Budget assainissement :

- Travaux : 34 588.00 € (reste une vingtaine d'année)

*Les amortissements seront revus courant 2022 pour mise à jour avec la trésorerie*

- Subventions : 18 036.50 € (reste une vingtaine d'année)

Madame BOISSEAU donne lecture des différents budgets :

#### **BUDGET COMMUNE 2022**

##### Fonctionnement

Dépenses et recettes : 753 186.57 €  
Les Subventions aux différentes associations s'élèvent à 8 410.00 €

**Béatrice BOISSEAU, Stéphanie PERRINET, Brigitte TAUPIN, Olivier LE MOUËL, Jean Marc DUGUET, Isabelle BLANCHARD et Charlotte CHENOT ne participent pas au vote.**

##### Investissement

Dépenses et recettes : 403 286.50 €

#### **BUDGET ASSAINISSEMENT 2022**

##### Fonctionnement

Dépenses et recettes : 46 065.05 €

##### Investissement

Dépenses et recettes : 256 736.50 €

#### **BUDGET LOCAL MULTI SERVICES 2022**

##### Fonctionnement

Dépenses et recettes : 7 242.04 €

##### Investissement

Dépenses et recettes : 5 600.00 €

Les différents budgets 2022 sont adoptés à l'unanimité.

#### **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas changer les taux.

Taxe foncière : 24.52 % + 19.72% = 44.24%

Taxe foncière non bâti : 45.67 %

**Adopté à l'unanimité**

#### **CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR LES CREANCES IRRECOUVRABLES**

Chaque année certaines créances ne sont pas honorées notamment concernant la redevance assainissement, la trésorerie nous demande au bout de 2 ans, lorsque les sommes n'ont pas pu être recouvrée, de mettre cette somme en créance irrécouvrable et donc de payer à la place des créanciers sans en avoir prévu ni même eu connaissance de ces montants au préalable.

C'est pourquoi pour une meilleure fiabilité des comptes, il est devenu obligatoire en 2021 pour les collectivités qui ont des restes à recouvrer de constater une provision pour couvrir le risque de dépréciation des actifs circulants.

Il convient donc de prévoir un crédit budgétaire à cet effet au budget primitif de 2022 au compte 6817 "dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants"

La provision pour l'année 2022 s'élève à 635 euros.

**Adopté à l'unanimité**

## **ASSAINISSEMENT REVISION DU PRIX DU M3 ET MISE EN PLACE D'UNE PART FIXE**

**La trésorerie nous a alertée sur le déficit de fonctionnement du budget assainissement**

**Chaque année le budget Communal apporte une subvention d'équilibre au budget Assainissement afin de ne pas le mettre en difficulté financière.**

**Toutefois ce principe ne doit pas être de rigueur, un budget annexe doit être en mesure de s'auto gérer.**

**Le problème soulevé par le trésorier est que nous pratiquons des prix dérisoires du m3 et n'avons pas de part fixe (abonnement par exemple) qui permettrait une rentrée plus fiable que les simples consommations en baisse depuis plusieurs années.**

**De plus, il nous indique que si le budget principal abonde afin que le budget assainissement ne soit pas ou peu en déficit cela veut dire que l'ensemble des habitants paye, même ceux qui ne sont pas reliés à l'assainissement.**

**Il nous alerte surtout sur le fait que si nous ne procédons pas rapidement à une modification des tarifs et à l'instauration d'une part fixe la préfecture pourrait nous mettre sous tutelle.**

**Par ailleurs, pas il n'y a pas eu d'augmentation par la commune depuis avril 2011.**

**Pour information :**

**En 2019 : le budget Principal a apporté au budget assainissement 13 087 euros de subvention, fin 2019 un excédent de 2694 euros a pu être dégagé, sans la subvention nous aurions été en déficit de 10393 euros**

**En 2020 : la subvention a été de 9382 euros, en fin d'année le budget assainissement était en déficit de 599 euros sans la subvention le déficit aurait été de 9981**

**En 2021 : la commune a apporté 6000 euros de subvention, en fin d'année le déficit a été de 7377 euros, soit sans subvention aurait été de 13377**

**Les recette de la redevance étant variable, afin d'équilibrer par lui-même le budget assainissement il faut trouver environ 9470 euros par an.**

**Je vous propose donc de fixer pour l'année 2022-2023 une part fixe de 85 euros et d'augmenter le prix du m3 d'eau assainie de 0.10 euros/0.15 euros soit pour 96 habitants :**

$$85 \times 96 = 8160.00 \text{ €}$$

$$0.10 \times 9000 \text{ m3} = 900.00 \text{ €}$$

**ou**

$$0.15 \times 9000 \text{ m3} = 1350.00 \text{ €}$$

**Adopté à l'unanimité**

## **QUESTIONS DIVERSES :**

**Projet ancienne boulangerie** : Le maire présente le plan du nouveau projet concernant l'ancienne boulangerie qui serait de l'ordre de 200 000 euros.

**Ukraine** : Nous cherchons dans le village un foyer susceptible d'accueillir une famille

**Saint Georges de France** : Le rassemblement des Saint Georges de France aura lieu le 24 et 25 juin 2022.

**Le cher** : Jacques Bourreau a monté un dossier relatif aux problèmes rencontrés au niveau du bras du Cher sur la rive gauche de l'île de Rosay notamment l'arbre tombé en travers de cette partie de rivière. Ce dossier a été envoyé à la DDT du Cher ainsi qu'à la sous-préfète.

**Course cycliste** : Une course cycliste aura lieu le 8 mai à Saint Georges pour le championnat du Cher.

**La gazette** : en cours d'élaboration.

**Musée de l'Ocre** : Vernissage de l'Exposition de peintures abstraites qui aura lieu dans son Espace Claude DEBÉDA, samedi 14 mai à 18h00

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>SIGNATURE</b>
DUGUET	Jean Marc	
DAVID	Jean Paul	
BOISSEAU	Béatrice	
CHARRON	Olivier	
CLOCHARD	Caroline	
BOUCHARD	Hervé	
PERRINET	Stéphanie	
LE MOUEL	Olivier	
BLANCHARD	Isabelle	
BONNEFOY	Nicolas	
CHENOT	Charlotte	
TAUPIN	Brigitte	
SOUDET	Martine	
BOURREAU	Jacques	
BARBIER	Anne-Marie	